

Toulon, le 08 juillet 2021

Direction départementale du Var

Service soins de proximité

Affaire suivie par : annie.genova@ars.sante.fr

Tél. : 04.13.55.89.49

annie.genova@ars.sante.fr

Réf : PJ : 1 tableau

Le directeur général

à

Messieurs les présidents des établissements
publics de coopération intercommunale du Var

Objet : Accès aux soins urgents non programmés dans le Var

Depuis le début du mois de juin 2021, le Var fait face à un afflux de patients inhabituel dans les services d'urgences, alors que la saison touristique n'a pas encore atteint son pic d'activité.

Dans le contexte actuel, l'ARS souhaite s'appuyer sur les structures intercommunales pour diffuser l'offre de soins non programmés existante, assurée par la médecine de ville afin **d'éviter le recours inadéquat aux services d'urgence hospitaliers du territoire.**

Nous avons également saisi les représentants des acteurs du secteur hôtelier et du tourisme en plein air pour qu'ils diffusent cette information à leurs adhérents.

Vous trouverez ci-joint un tableau présentant pour chaque structure intercommunale du Var, les structures pouvant être sollicitées par les touristes pour **des urgences NON VITALES** pendant leur séjour dans les structures hôtelières et du tourisme en plein air du Var.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser ce document à l'ensemble des maires de votre territoire, ainsi qu'aux structures dédiées à la promotion du tourisme.

Nous restons à votre disposition pour toute question que vous jugeriez utile.

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
le directeur départemental du Var


HENRI CARBUCCIA

Copie :

Monsieur Hubert FALCO, président de l'association des maires du Var

Monsieur Michel GROS, président de l'association des maires ruraux du Var

Président(e)s CPTS du Var

